



Mairie de

Saint AMANCET 81110

Les Clapotis des Avaris

n°6

janvier 2022



A vous tous

Saint-Amancétoises, Saint-Amancétois,

Accompagnée par toute l'équipe du conseil municipal et les adjoints administratif et technique de la commune je souhaite une bonne année 2022 et surtout une bonne santé.

Qu'elle soit prospère et heureuse pour chacun de nous, une année pleine de dynamisme et d'enthousiasme pour les projets, dans la sérénité malgré la période difficile que nous traversons tous.

Nous témoignons aussi notre gratitude à tous les habitants qui nous ont présentés leurs vœux, leurs remerciements et encouragements.

Votre Maire, Marie-Hélène Vauthier

Festivités de la commune

Fête de fin d'été

L'association « Les découvertes de Saint Amancet » a le premier week-end de septembre animé le village en cette période frustrante en festivité. Organisateur, artistes, villageois et visiteurs ont apporté leur belle énergie et se sont nourris par la même de surprenants, variés et de tout aussi riches échanges humains et culturels.



Noël

Compte tenu des circonstances sanitaires du moment Noël 2021 s'est déroulé comme l'an dernier. Le père Noël est passé en calèche dans le village avec à son bord quelques enfants heureux de l'accompagner dans une partie de sa tournée. Un grand merci aux personnes qui se sont mobilisées pour rendre cette fête de fin d'année destinée plus particulièrement aux aînés et aux enfants de la commune autant conviviale que chaleureuse.



Informations

Madame Amandine Julien Coliba première adjointe a dû démissionner du conseil municipal suite à son départ pour l'île de la Réunion de la commune de St Amancet.

Monsieur Richard Lacaze, élu le 23 septembre 2021 la remplace dans cette fonction.

Adèle NOIRET seule bachelière de l'année 2021 va être félicitée et récompensée par la mairie.

La commune a fait l'acquisition du bois de Monsieur HAVARD situé au début du chemin de Caussarel afin d'en élargir le passage.

Le tarif d'une concession funéraire au cimetière de St AMANCET est depuis le 24 septembre 2021 fixé à 20€ le mètre carré.

Une commission avec la carrière SECAM a eu lieu le 15 novembre 2021. Dès que le compte rendu sera rendu public nous le mettrons dans le journal

Entretien de la commune

- Ravinés après les violents épisodes pluvieux les chemins de « la bergerie » et « Pécoudié » ont été entretenus d'urgence avec la participation d'un élu pour le pilotage de la pelle mécanique et le transporteur BARTOS pour avoir apporté les cailloux de la carrière.
- Au titre de la Défense des Forêts Contre l'Incendie, la route de L'ASL a été requalifiée en route forestière DFCI, l'installation de 4 citernes concerne 4 communes : St Amancet, Sorèze, Arfons et Dourgne, les frais seront pris en charge par chaque commune à proportion de leur implication.

La mairie de Saint-Amancet est porteuse du projet.

Nous avons déposé une demande de subvention au niveau de l'état et du FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural). Cette subvention a été accordée. Les subventions sont gérées par la région Midi-Pyrénées.

Les travaux seront normalement terminés en juin 2022 ainsi notre forêt sera mieux protégée.

- Suite à des épisodes de pluies torrentielles le busage a été reconnu défectueux la bouche d'égout au bout de l'allée royale a encore débordé.

Nous avons contacté des entreprises de travaux publics

Il s'est avéré qu'une réfection était indispensable car avec le temps les buses se sont déplacées, des gravats s'y sont accumulés le tout empêchant le passage des eaux.

L'entreprise BARDOU devait intervenir le 12 janvier pour remplacer cette partie de la canalisation. Accueillie par des élus elle n'a pu que déposer les matériaux suite à un contact avec l'OFB.

Deux agents de la police de l'office française de la biodiversité sont venus pour constater que le chantier n'avait pas démarré.

Au vu de la situation il a été décidé :

- De demander la caractérisation de cet écoulement
 - De faire une déclaration de travaux suite à la classification actuelle
 - De traiter avec les services de l'état la mise en place d'une analyse complémentaire des cours d'eau de la commune
-
- Les vitraux qui ont été endommagés lors de la tombée de grêlons le 21 juin 2021 sont en cours de réparation par l'entreprise « atelier clé de voûte »

 - L'élagage et le nettoyage des 12 km de voirie seront effectués par l'entreprise ECOVANA

Annonces

Un terrain communal est mis à disposition des habitants de la commune pour jardiner.

Les personnes intéressées doivent se présenter à la mairie pour signer un contrat renouvelable annuellement.

Celles qui souhaitent continuer à cultiver leur parcelle sont invitées à le faire savoir par la même avant la fin du mois de février 2022 soit par mail, soit aux heures d'ouverture de la mairie afin de procéder à une nouvelle répartition.

Décès de

- Madame Simone ARNAUD

